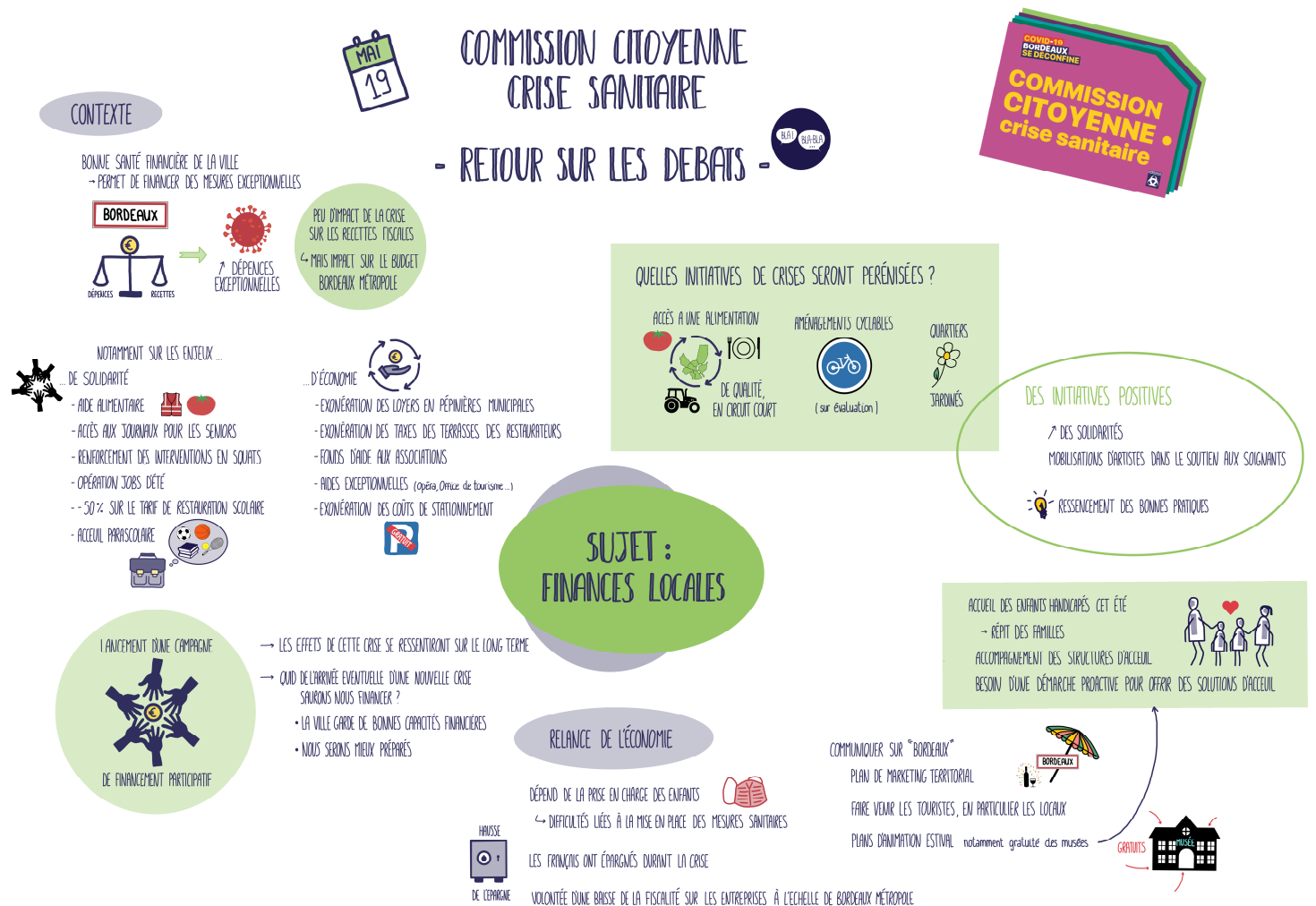




COMPTE-RENDU

Commission citoyenne de crise sanitaire Finances locales

Mercredi 3 juin 2020



Etaient présents :

- 15 représentants des 19 conseils consultatifs de la Ville
- Fabien Robert, 1^{er} adjoint au Maire chargé de la culture, de l'administration générale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Maëlle Despouys, responsable de la Cellule concertation – Ville de Bordeaux
- Alice Corbin, collaboratrice d'Alexandra Siarri, 2^{ème} adjointe auprès du Maire de Bordeaux
- Lionel Bonnin, Cellule événementielle – Ville de Bordeaux

Introduction de la 5^{ème} Commission citoyenne au sujet des finances locales par Fabien Robert.

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Bonjour, j'ai le plaisir d'échanger avec vous pour cette nouvelle réunion de la Commission citoyenne que le Maire a souhaité organiser autour du déconfinement, de sa mise en œuvre mais aussi de vos retours d'expérience. Je vous remercie pour votre mobilisation régulière. Le sujet de ce soir est les finances de la ville, le coût de cette crise et comment nous allons la financer.

Tout d'abord quelques chiffres :

Le budget de fonctionnement de la ville se situe autour de 380 millions d'euros. Sur ce budget, la ville dégage, chaque année, 20 millions d'euros d'épargne, ce qui signifie une gestion saine des finances de la ville. Cette épargne a permis la mise en œuvre de mesures d'accompagnements suite à la crise.

- Dépenses pour organiser la solidarité, sorte d'amortisseurs sociaux :

Bordeaux a pris en charge les interventions des acteurs en matière de soutien alimentaire et d'aides au plus précaires :

- 120 000 € de subventions supplémentaires allouées aux organismes (via le CCAS).
- 70 000 € pour la prise en charge des repas livrés aux associations hébergeant du public vulnérable : CAIO, Emmaüs et Diaconat représentant jusqu'à 274 repas par jour (fin de l'opération le 17 mai 2020).
- Lors de la livraison des repas dans les résidences seniors, le journal Sud-Ouest était offert quotidiennement pour un montant total de 30 000€.
- 25 000 € via un redéploiement du mécénat collecté en financement participatif via la plateforme KissKiss BankBank.
- A minima 30 000 € pour l'expérimentation d'actions concrètes permettant aux ménages bordelais fragiles, de façon structurelle et durable, d'accéder à prix coûtant, à des produits frais de producteurs en circuits courts.
- 20 000 € pour l'intervention dans les squats (kits d'hygiène, etc.)
- 25 000 € pour le programme des jobs d'été dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Bordeaux a également mis en place une baisse des tarifs de restauration scolaire à compter du 11 mai jusqu'à la fin de l'année, représentant une économie pour les familles concernées de 162 000 €. A cette mesure il faut aussi ajouter l'aide au titre de la prise en charge forfaitisée des repas (+ 2 600 demi-pensionnaires pour 1 820 familles) entre la mi-mars et le 11 mai pour les trois premières tranches de quotient familial estimée à environ 230 000€.

Bordeaux est l'une des premières villes de Gironde à proposer un accueil parascolaire permettant, pour les enfants ayant repris l'école, de bénéficier d'une prise en charge, pendant le temps scolaire, les jours où ils ne sont pas en classe. Le chiffrage de la mise en place de cet accueil est toujours en cours (une première estimation le situerait autour de 500 000 €).

- Concernant le volet économique dont Bordeaux Métropole a la compétence :

Plusieurs actions ont été mises en œuvre aussi par la Ville de Bordeaux dès le début de la crise sanitaire pour soutenir les acteurs économiques.

- Exonération des loyers des entreprises hébergées dans des espaces appartenant à la collectivité et notamment les pépinières (100 000 € par mois).
- Exonération des paiements des droits d'occupation de l'espace public (390 000 € par mois).
- Si une exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure devait intervenir il faudrait ajouter 157 000 € par mois de confinement de perte de recettes pour la ville.

- À ces mesures, s'ajoute le renoncement aux recettes du forfait de stationnement du fait de la gratuité du stationnement de surface (1,5 millions d'euros par mois pour la ville).

- Pour soutenir les acteurs culturels et les associations

Nicolas Florian a fixé un objectif ambitieux qu'aucune association partenaire de la ville ne périclite des conséquences de cette crise sanitaire. En ce sens, des mesures économiques ont été prises pour les soutenir.

- Suspension de loyers des associations hébergées par la ville jusqu'en septembre.

- Maintien des aides et subventions aux partenaires (en particulier dans le domaine culturel) et accélération des acomptes de subvention au besoin pour soutenir la trésorerie des structures.

- Au-delà des seuls soutiens aux difficultés de trésorerie, un fond pour les associations partenaires a été déployé à hauteur d'un million d'euros. Une première attribution de ce fonds de soutien a permis à 23 structures culturelles de bénéficier d'une aide financière d'un montant global de 279 500 €. Une deuxième phase d'analyse des dossiers de demande de soutien aura lieu dès la rentrée de septembre.

- Des mesures complémentaires

Des aides spécifiques seront à apporter aux satellites de la ville touchés par la crise.

Parmi eux, l'Office du Tourisme, la Cité du vin, l'Opéra, le SIVU, la SBEPEC (Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès), ou encore les Girondins de Bordeaux et l'Union Bordeaux Bègles ont été impactés par cette crise et bénéficieront du soutien de la ville (subventions d'équilibre estimées à 7 millions d'euros).

A cela s'ajoute la prise en charge des possibles effets de la crise sur l'accueil périscolaire des centres d'animation, centres sociaux, maisons de quartier et opérateurs privés.

Lorsque nous additionnons les dépenses et les pertes de recettes, nous arrivons à un coût « plancher » de 15 millions d'euros. Il s'agit bien d'un coût plancher et non plafond car ce coût pourrait encore s'alourdir. Avec l'épargne 2019 estimée à 20 millions d'euros, nous allons pouvoir rembourser le coût de cette crise. Cependant, cela nous amène à réduire notre épargne et même à la consommer complètement ce qui serait déraisonnable. Nous avons donc lancé, comme toutes les grandes villes de France, des négociations avec Bercy afin d'obtenir de répartir les dépenses liées à la crise sur plusieurs années.

Pour finir, la crise impactera peu nos recettes fiscales car les impôts qui rentrent dans les caisses de la ville sont payés par les habitants alors qu'à la Métropole, la fiscalité est payée par les entreprises. Face à la crise qui s'annonce, la Métropole sera plus durement touchée sur ces recettes fiscales.

Toute une partie de coût de la crise ne sera pas abordée ce soir car ce sont des dépenses de Bordeaux Métropole. Par exemple, nous avons lancé des aides aux entreprises de 1 à 9 salariés qui peuvent, sur simple déclaration, bénéficier d'une aide allant de 1 500 à 5 000 € (3 000 demandes ont été traitées). Ce fond représente 15 millions d'euros et il est pris sur le budget de Bordeaux Métropole (qui a la compétence économique). Enfin, en avant-première, sachez que cet été, les musées seront gratuits pour contribuer à la relance de l'activité culturelle et touristique.

M. Paviot (Pôle senior) : Connaissez-vous le coût de la participation de la Ville à la Métropole ? Ne craignez-vous pas d'avoir à surmonter une autre crise l'année prochaine ?

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : La Métropole a ses propres recettes. Elle perçoit les impôts sur les entreprises, sur les mobilités (les abonnements, les tickets de tram, etc.). Ce sont souvent des recettes que nous percevions avant et que nous lui avons transférées avec le temps. Par contre, nous avons, entre la Ville et la Métropole, une attribution de compensation. Pour faire simple, plus nous demandons à la Métropole d'agir sur Bordeaux, plus la Ville paie. Mais la crise n'a pas d'impact sur ce lien financier. Un exemple sur la commande de gel hydro-alcoolique, la Métropole met en place et nous adresse la facture. Concernant votre seconde question, il y a des actions que nous avons mis en oeuvre pendant cette crise qui vont perdurer. Exemple avec les produits frais issus des producteurs locaux dans les épiceries sociales qui nous coûte 30 000 euros, nous allons essayer de poursuivre ce dispositif. Si une nouvelle crise apparaît nous serons mieux armés car nous aurons conservé un certains nombres de ses mesures.

M. Quellier (Commission permanente du quartier Nansouty/Saint Genès) : Je voulais intervenir sur l'accès à l'emploi renforcé en période estivale. Pour cela, il faut faire une grosse campagne de publicité pour la ville de Bordeaux. Les musées seront gratuits ce qui est une très bonne chose mais avez-vous pensé à communiquer sur cette mesure au niveau national ? Est-il prévu que des paquebots fassent étape à Bordeaux cet été ?

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Dans les jours qui viennent, la campagne sera lancée. C'est l'office de tourisme qui a imaginé cette campagne nationale et européenne. Son nom : « Un air de Bordeaux ». La campagne de communication est ambitieuse et un plan d'animation estival est en cours de construction. Nous avons reçu 90 propositions d'acteurs culturels afin de proposer des animations gratuites. Par ailleurs, le Bassin des Lumières ouvre le 10 juin (dans le respect des mesures sanitaires) et une exposition temporaire traitera d'un phénomène de société ; les baskets au Musée des Arts Décoratifs et du Design (MAAD). Le trafic fluvial lié aux bateaux de croisière sera ralenti et plus fortement réglementé. Il est indéniable qu'il engendre des retombées économiques et que nous ne pouvons pas totalement s'en priver.

M. Massiah (Conseil de la diversité) : Parmi les mesures qui ont été prises en urgence, certaines ont vocation à s'arrêter et d'autres à être pérennisées. Quelles sont-elles ? Avez-vous imaginé des indicateurs de mesures de cette crise ? Enfin, je voulais témoigner sur deux initiatives : l'association « 20h02 » où des jeunes ont contacté photographes et artistes très connus (Romann Warren Sebag et Clément Thoby notamment) qui ont vendu leurs œuvres et dont l'ensemble des bénéfices a été reversé à « Protège ton soignant ». C'est une initiative qui mélange culture et économie. La deuxième initiative que j'ai trouvée intéressante a été réalisée par des anciens dirigeants de grands cabinets de conseil qui ont mis à disposition toutes leurs connaissances de façon bénévole pour aider les entreprises en difficultés indépendamment des chemins classiques. Ne pourrait-on pas créer une plateforme qui recense toutes ses initiatives ou un guide des bonnes pratiques ?

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Sur les échelles temporelles des mesures, il y a trois niveaux : d'abord des mesures immédiates, exceptionnelles et temporaires avec, par exemple, l'exonération du stationnement pendant 2 mois et demi. Ensuite nous avons des mesures qui vont se prolonger jusqu'à l'automne et jusqu'à la fin de l'année. Exemple avec l'exonération de taxes de terrasses des commerçants. Enfin, il a des mesures que nous pourrions pérenniser et dont il convient d'en évaluer l'impact. Le renforcement de l'accès à une alimentation durable pour les plus fragiles dans les quartiers sera pérennisé avec le projet de « quartiers jardinés » (plus de jardin partagés et de jardinage public), thématique de l'été prochain dans les quartiers. Nous n'avons pas encore une liste exhaustive des mesures qui seront pérennisées mais il y en aura nécessairement. Il y a également des mesures prises par les entreprises qui seront certainement prolongées, exemple avec le télétravail qui est un mode de travail que nous devons renforcer, pas systématiquement mais il est utile. Je pense également aux 25 km d'aménagements cyclables temporaires pour favoriser la pratique du vélo qui est sécurisant du point de vue sanitaire avec le déconfinement, si ce dispositif fonctionne, nous le conserverons.

Mme Baumgarten (Conseil Ville et Handicap) : Je souhaitais porter la parole des parents d'enfants en situation de handicap que j'accompagne et témoigner de l'état d'épuisement avancé dans lequel ils se trouvent du fait du confinement et du manque de relais durant ces 3 derniers mois avec un appui médico-social plus espacé et un retour à l'école délicat. Aujourd'hui, pour ces familles, il y a la nécessité d'identifier les aides dont elles pourraient bénéficier. Il faut proposer du répit à ces familles.

Le contexte habituel est complexe mais cela s'est compléxifié davantage et les situations s'aggravent dans ce contexte Covid. Cette partie de population en souffrance ne va pas forcément se manifester pour chercher un relais vers un ANLH. C'est pourquoi entreprendre une démarche pro-active auprès de ces familles pourrait être une forme de réponse pour les soulager.

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : A ma connaissance sur ce sujet, il y a différents degrés de handicaps et de difficultés. Nous accueillons un certain nombre d'enfants handicapés mais il est vrai que sur de plus lourds handicaps, il est plus difficile pour les associations, maisons de quartiers, etc. de les accueillir. Alors ce n'est jamais un refus catégorique mais une impossibilité technique et humaine. N'hésitez pas à nous faire remonter, à moi et mon collègue Joël Solari, des cas précis car nous n'en avons pas recensé beaucoup. Nous allons demander aux services accueil enfance, parascolaire, etc. de nous faire un point et des propositions afin d'améliorer cette situation.

M. Noël (plateforme jeparticipe.fr) : Tout d'abord, bravo pour tout ce que vous faites. J'ai une solution simple pour relancer l'économie et l'emploi à Bordeaux en partant d'un postulat très simple. Depuis 2 mois et demi de confinement avec des degrés différents, les citoyens épargnent puisqu'ils ne peuvent plus dépenser leur argent. Il faut donc nous aider à dépenser plus. Les solutions proposées sont des micros solutions. Je pense qu'il y a une seule solution qui concerne 50% de la population bordelaise ; c'est la garde des enfants. Garder tous les enfants et non pas

par intermitence comme c'est le cas pour les crèches et les écoles permettrait de faire sortir, travailler et dépenser les Bordelais. Les annonces du gouvernement sur la reprise du travail ne reflètent pas la réalité. Les écoles accueillent les enfants 2 jours par semaine maximum. Dans ce contexte, les parents ne peuvent pas reprendre leurs activités professionnelles. Il faut ouvrir beaucoup plus de crèches et organiser d'autres moyens de garde en utilisant des personnes et des locaux disponibles pour les accueillir. Il faut ouvrir les vannes, trouver des lieux de garde. Par contre n'en portez pas la responsabilité, vous n'y arriverez pas.

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Sur le sujet de l'épargne des français et de leurs dépenses, je suis d'accord mais il faut rappeler que le côté psychologique joue également un rôle. Ce n'est pas uniquement une question de disponibilité. Bordeaux, c'est 106 écoles, c'est 3/4 des 0-3 ans accueillis et 99% des enfants accueillis à la cantine. Nous avons décidé d'ouvrir un maximum de lieux municipaux (H14, musée, lieux sportifs, etc.) en appliquant les normes sanitaires. Nous accueillons 1 500 enfants dans ces conditions et 8 000 enfants sont accueillis à l'école depuis le déconfinement donc 9 500 enfants sont pris en charge sur 17 000 enfants bordelais. Mais, malheureusement, aujourd'hui, les normes sanitaires que le gouvernement nous impose ne nous permettent pas d'accueillir autant d'enfant que nous le souhaiterions.

M. Taty (Comité diaspora) : Je souhaiterais intervenir sur le volet finance de la Métropole, de ses compétences et de la décentralisation. C'est d'abord la Métropole qui porte et finance les projets. Le deuxième volet en projection vers l'avenir est celui de comment relancer l'économie. Les girondins de Bordeaux et le club de rugby sont des acteurs économiques puissants à Bordeaux, pourquoi ne pas créer une kermesse qui regrouperait tous les joueurs, les dirigeants, le staff technique. Cela serait l'occasion d'inviter des associations, des petits producteurs qui ont souffert pendant cette période, les mettre en action, faire gagner des lots, des dotations, des sponsors ; à l'instar de la loterie nationale française, créée en 1933 dans le but de venir en aide aux Invalides de Guerres, aux Anciens combattants et aux victimes des calamités agricoles.

1/ Une grande kermesse des girondins de Bordeaux, place des Quinconces (mois de décembre de chaque année) avec :

- des stands ludiques (animations autour du sport, jeux, karaokés, photos avec les différents joueurs, etc.)
- des stands PME (artisans/promotion/vente de produits locaux, etc.)
- des associations (Amicales, culturelles, humanitaires, etc.)
- des anciens joueurs (Bixenté Lizarazu /Christophe Dugarry, etc.)
- des tombolas et remises de différents lots et prix par catégorie
- accès Sécurisé (flux / vigie Pirate)

2/ Une kermesse du club de rugby Bordeaux/Bègles au mois de mai qui réunirait les joueurs, les dirigeants, le staff technique, les actionnaires, etc. avec :

- des stands GMS (Grandes et Moyennes Surfaces), S.A (Société Anonyme) et franchises, etc.
- des collèges, lycées, grandes écoles et universités
- des anciens joueurs
- des tombola/prix
- accès sécurisé

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Merci pour vos propositions. Cependant, les clubs sportifs bordelais n'ont pas d'impact financier direct sur la ville. Nous n'avons pas encore discuté avec ces clubs et leur équilibre financier. Pour revenir vers la première partie et les dotations de la Métropole, la ville a également contribué à la dotation de masques. A l'avenir, il faut réfléchir à un geste sur la fiscalité. Certes, vous parlez de micro mesures mais ces mesures sont tout de même des coups de pouce pour les professionnels. A l'automne et pour l'année 2021, nous souhaitons baisser la fiscalité sur les entreprises même si cela représentera une perte de recette définitive qui impactera certains projets.

CONCLUSION

F. Robert, 1^{er} adjoint au Maire : Nous avons la chance d'avoir une faible dette et une épargne chaque année. Si nous pouvons amortir ces dépenses sur plusieurs années, nous aurons un exercice 2020 tout à fait correct mais le plus dur est devant nous. Dans les années à venir, des dépenses supplémentaires seront à prévoir en fonction du redémarrage économique. Le coût n'est pas définitivement arrêté mais les mesures que nous avons prises pourront être pérennisées ou reprises. Vous trouverez dans les semaines qui viennent un dossier complet sur bordeaux.fr avec le coût de la crise et les mesures mises en place.

M. Despouys, responsable de la Cellule concertation : Une dernière Commission citoyenne de crise sanitaire aura lieu mardi prochain à 17h30. Nous avons balayé plusieurs sujets tout au long du mois de mai jusqu'à aujourd'hui et nous voudrions vous proposer un temps de travail pour cette dernière réunion afin de réfléchir à un format que pourrait prendre la prochaine Commission si elle était amenée à se réorganiser. L'arrêt de cette Commission ne signifie pas l'arrêt de la crise. L'idée est donc de co-construire un nouveau format, toujours interactif, que nous pourrions relancer à la rentrée (septembre-octobre).